



## Problématique de la dimension de genre dans la sécurité et la santé au travail

### Résumé d'un rapport de l'Agence



Il existe d'importantes différences sexistes dans les conditions de travail qui affectent la sécurité et la santé au travail (SST) des hommes et des femmes. La «stratégie de la Communauté européenne pour la sécurité et la santé au travail» (\*) a posé le *mainstreaming* (intégration des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes) ou l'intégration des considérations liées aux spécificités des sexes dans les activités de la SST comme un des objectifs. À cet effet, l'Agence a réalisé un rapport examinant les différences liées aux spécificités des sexes en matière de blessures et maladies d'origine professionnelle, de lacunes au niveau des

connaissances, ainsi que les implications visant à améliorer la prévention des risques.

#### Conclusions principales du rapport

- Des efforts continus sont nécessaires pour améliorer les conditions de travail à la fois des femmes et des hommes.
- Les différences liées aux spécificités des sexes dans les conditions d'emploi interviennent fortement dans les conséquences sur la santé au travail liées aux différences selon le sexe. La recherche et les interventions doivent tenir compte du travail réellement effectué par les hommes et les femmes et des différences d'exposition ainsi que des conditions de travail.
- En plus de l'évaluation de l'exposition aux dangers pour les tâches réellement effectuées, il est possible d'améliorer la recherche et la surveillance en incluant systématiquement la dimension de genre dans la collecte de données et en ajustant les heures travaillées (étant donné que les femmes travaillent généralement moins d'heures que les hommes). Des méthodes épidémiologiques doivent être revues pour y chercher tout préjugé au détriment des femmes. Des indicateurs choisis dans les systèmes de contrôle, tels que le taux national d'accidents et les sondages, doivent prendre en compte les risques professionnels pour les femmes.
- Les risques professionnels encourus par les femmes en matière de sécurité et de santé ont certainement été sous-estimés et négligés, comparés aux risques pour les hommes, tant dans la recherche que dans la prévention. La priorité doit maintenant être accordée aux zones négligées quant à la recherche, à la sensibilisation et à la prévention.
- L'adoption d'une approche voulant ignorer les différences entre les hommes et les femmes dans la politique et la législation a contribué au manque d'attention et d'affectation de ressources pour les risques au travail des femmes et leur prévention. De plus, les travailleurs domestiques sont spécifiquement exclus des directives européennes en matière de sécurité et de santé (en majeure partie des femmes). Certaines femmes travaillent officieusement, notamment les épouses ou partenaires des agriculteurs, et peuvent ne pas être couvertes systématiquement par la législation. Les évaluations des effets selon le sexe doivent être effectuées sur les directives existantes et futures de SST, sur l'établissement de normes et sur les accords compensatoires.
- Bien que les évaluations des effets selon le sexe sur la législation de la SST soient nécessaires, nous en savons suffisamment sur la prévention et l'intégration de la dimension de genre dans la SST pour mettre en place dès maintenant des directives tenant davantage compte des différences entre les hommes et les femmes.

- Le succès de cette nouvelle approche exige la participation de tous les travailleurs concernés et doit reposer sur une étude des situations réelles au travail.
- Il n'est pas possible de vouloir améliorer la SST des femmes sans prendre en compte tous les problèmes de discrimination au travail et dans la société. Les actions d'égalité dans l'emploi doivent inclure la SST. Les activités d'intégration de la SST dans d'autres zones politiques, notamment les initiatives de santé publique ou de responsabilité sociale des entreprises, doivent inclure une dimension de genre.
- Les femmes sont sous-représentées dans les prises de décisions sur la SST à tous les niveaux. Elles doivent être davantage impliquées, et leurs opinions, expériences, connaissances et qualifications doivent apparaître dans la formulation et la mise en œuvre des stratégies de promotion de la SST.
- Des succès ont déjà été enregistrés dans l'introduction ou le ciblage des différences entre les hommes et les femmes dans les approches de recherche, les interventions, la consultation et la prise de décisions, les outils et les actions. Les expériences existantes et les ressources doivent être partagées.
- Bien que les tendances générales dans les conditions et situations de travail des femmes soient similaires dans les États membres et les pays candidats, des différences existent çà et là à l'intérieur de ces tendances. Chaque pays se doit d'examiner ses circonstances particulières concernant les différences entre les hommes et les femmes et la SST afin de planifier des actions appropriées.
- Une approche holistique de la SST, y compris l'équilibre travail/vie privée, les questions plus larges d'organisation du travail et d'emploi, doit être adoptée pour améliorer la prévention des risques professionnels pour le bien de tous, les femmes comme les hommes.
- Les femmes ne constituent pas un groupe homogène, et toutes ne travaillent pas nécessairement à des postes traditionnellement «féminins». Il en est de même en ce qui concerne les hommes. Une approche holistique se doit de tenir compte de la diversité. Les actions visant à améliorer l'équilibre travail/vie privée doivent tenir compte des horaires de travail des femmes et des hommes et être conçues de manière à plaire à chacun.

#### Différentes circonstances de travail et de vie privée pour les femmes et les hommes

À cause de la ségrégation sexuelle qui sévit sur le marché du travail au sein de l'Union européenne (UE), les hommes et les femmes évoluent dans des environnements du lieu de travail différents et se trouvent confrontés à des demandes et à des «stresseurs» différents, même au sein d'un même secteur et d'un même métier. La ségrégation est forte entre les secteurs, entre les postes d'un même secteur, jusqu'à atteindre parfois les tâches pour un même poste sur un même lieu de travail. La ségrégation verticale sur les lieux de travail est également importante: les hommes ont plus de chances d'obtenir les postes importants. Les femmes sont beaucoup plus nombreuses à travailler à temps partiel, ce qui les amène à subir une ségrégation encore plus accentuée.

D'autres différences sexistes dans les conditions de travail affectent également la SST. Ainsi, nous trouvons davantage de femmes assujetties à un travail mal payé et précaire, et cela affecte leurs conditions de travail et les risques auxquels elles s'exposent. Les femmes ont tendance à conserver le même emploi plus longtemps que les hommes et sont donc exposées à plus long terme aux risques existants. La consultation des travailleurs et la participation jouent un rôle important dans la prévention des risques. Cependant, les femmes travaillent souvent à des postes où la représentation syndicale est faible et sont moins impliquées à tous les niveaux de prise de décisions.

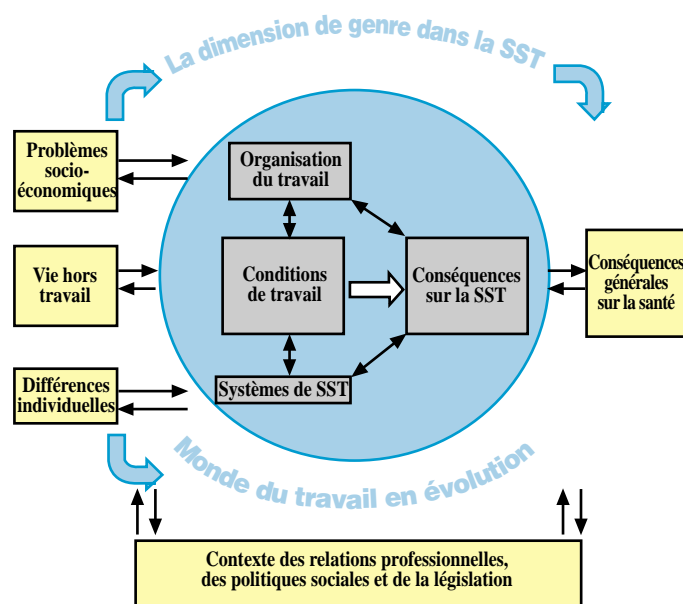
Les inégalités sexistes à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de travail peuvent influencer sur la SST des femmes, et nous trouvons de fortes relations entre des problèmes de discrimination plus larges et la santé. Les femmes se voient encore confier la majorité des travaux non payés de la maison, la prise en charge des enfants et des parents, même si par ailleurs elles travaillent à temps complet. Ces tâches s'ajoutent à leur travail quotidien et représentent une pression supplémentaire pour elles, a fortiori quand il existe une incompatibilité entre leur organisation professionnelle et leur vie privée.

(\*) «S'adapter aux changements du travail et de la société: une nouvelle stratégie communautaire de santé et de sécurité 2002-2006», communication de la Commission européenne, COM(2002) 118 final.

## Quelques exemples de différences liées aux spécificités des sexes en matière de risques et de conséquences sur la santé

Danger/conséquences sur la santé	Exposition supérieure/incidence plus grande	Commentaires
Accidents	Hommes	Les hommes ont un taux plus élevé, même en tenant compte des ajustements faits en fonction du nombre inférieur d'heures travaillées par les femmes
Troubles des membres supérieurs	Femmes	Des incidences élevées apparaissent dans certaines tâches hautement répétitives exécutées par les femmes, telles que le travail d'assemblage «léger» à la chaîne et celui d'encodage de données où elles ont peu de contrôle sur la façon dont elles travaillent
Charges lourdes à soulever	Hommes	Mais, par exemple, les femmes agents de nettoyage ou travaillant dans la restauration ou les soins de santé souffrent de blessures dues au fait qu'elles soulèvent et portent des charges lourdes
Stress	Femmes	Les deux signalent des taux élevés, mais les stressors spécifiques au travail des «femmes» incluent le harcèlement sexuel, la discrimination, les emplois mal reconnus avec peu de contrôle, le travail à forte exigence émotionnelle ainsi que la double tâche du travail rémunéré et du travail non payé à la maison
Violence de la part du public	Femmes	Les femmes ont plus de contact avec les membres du public
Bruit/perde de l'ouïe	Hommes	Les femmes dans la production textile et alimentaire peuvent être hautement exposées par exemple
Cancer d'origine professionnelle	Hommes	Les femmes ont des taux plus élevés dans certaines industries manufacturières
Asthme et allergies	Femmes	Par exemple, à partir d'agents nettoyants, stérilisants et de la poussière dans les gants de protection en caoutchouc utilisés dans le secteur des soins, et des poussières dans l'industrie du textile et des vêtements
Maladies de la peau	Femmes	Par exemple, en travaillant avec des mains humides dans le secteur de la restauration ou à la suite d'un contact de la peau avec des agents nettoyants ou des produits chimiques de coiffeurs
Maladies infectieuses	Femmes	Par exemple, dans le secteur des soins ou de l'enfance
Travail inapproprié et équipement de protection	Femmes	De nombreux vêtements de travail et équipements ont été conçus pour l'«homme moyen» entraînant des problèmes pour une grande majorité de femmes et d'hommes «en dehors de la moyenne»
Santé génésique	Les deux	Les secteurs négligés sont la procréation, les troubles menstruels, la ménopause et la santé génésique masculine
Heures de travail inappropriées	Les deux	Les hommes travaillent de plus longues heures payées, les femmes exécutent plus de tâches non payées à la maison; les deux souhaitent un meilleur équilibre travail/vie privée

## Modèle illustrant les cas de différences liées aux spécificités des sexes susceptibles d'affecter la sécurité et la santé au travail



### Identifier et tenir compte des différences liées aux spécificités des sexes

La prévention contre la maladie et la promotion du bien-être au travail sont importantes pour la qualité du travail des femmes et des hommes. La conception du travail, son organisation et son équipement se fondent souvent sur le modèle de l'homme «moyen», bien que le principe d'adaptation du travail aux travailleurs fasse partie intégrante de la législation de l'UE. Rendre le travail plus facile pour les femmes, c'est également rendre le travail plus facile pour les hommes. Le rapport aborde la question d'une approche «adaptée aux spécificités des sexes» dans les recherches et les interventions; quant à l'approche d'évaluation des risques «adaptée aux spécificités des sexes», elle est résumée dans une fiche d'information séparée. Une rubrique spéciale du site web de l'Agence (voir «Informations complémentaires») contient des informations supplémentaires.

### Informations complémentaires

Le rapport de l'Agence *La problématique de la dimension de genre dans la sécurité et la santé au travail — Analyse* fournit des informations sur les risques encourus par les femmes au travail et sur la prévention de ceux-ci, ainsi que sur la manière d'adopter une approche «adaptée aux spécificités des sexes». Le rapport est disponible à l'adresse suivante: <http://agency.osha.eu.int/publications/reports/209/en/index.htm>

La fiche d'information n° 43 sur la manière d'intégrer les questions de genre dans l'évaluation des risques se trouve à l'adresse suivante: <http://agency.osha.eu.int/publications/factsheets/>

Le site web de l'Agence dispose d'une section dédiée aux liens qui permettent d'accéder à d'autres informations concernant les femmes et la SST à l'adresse suivante: <http://gender.osha.eu.int>